



Projet 2011-2013
du Centre de ressources Ville caraïbe
Document de travail et de concertation

Contacts : Centre de ressources Ville caraïbe
BP 7222- 97277 Schœlcher cedex
36 BD A. Cabral
97200 FDF
Tél/fax : 0596 686452/ 0596 589628
mathieu.petit@villecaraibe.com





Le Centre de ressources Ville caraïbe, Association des professionnels de la Politique de la ville a trois ans d'existence.

- Ses missions de qualification, mise en réseaux et d'accompagnement ont pour objectif d'aider à faire monter en expertise et en qualification les acteurs et projets de cohésion sociale et territoriale.
- La méthode est de proposer ce document de concertation aux différents partenaires afin de l'amender ou de prendre de nouvelles directions.
- Ainsi, il s'agit par ce document de faire un retour d'expériences pour valoriser le travail entrepris et la montée en puissance du Centre de ressources et de permettre de mettre en exergue des perspectives pour les trois prochaines années. Ce projet triennal d'action collective une fois validé et partagé permettra de préciser le cadre d'activité et permettant ainsi la mobilisation et l'adhésion des acteurs du développement social et territorial.

Ainsi ce document présente :

Page 3 à 9 Tableaux synthétiques

Présentation du Centre de ressources

Présentation des réalisations et perspectives

Présentation du financement actuel et prospectif

I. Positionnement des Centres de ressources Politique de la ville	10
II. Retour sur expériences : Ville caraïbe a trois ans	14
III. Projet d'actions 2011-2013	23
3.3 Modalités d'actions.....	31
3.6. Ressources Humaines et Organisation Interne.....	32



Le Centre de ressources Politique de la ville en Martinique à trois ans



4

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation actions ▪ Qualification collective ▪ Rencontre débat ▪ Echanges de pratiques ▪ Documentation ▪ Publication et diffusion ▪ Accompagnement spécifique ▪ Capitalisation d'expériences ▪ Animation de réseaux de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation des CUCS et dispositifs de la Politique de la Ville ▪ Observation territoriale ▪ Politique de Jeunesses ▪ Prévention de la délinquance et Veille ▪ Développement économique, Emploi, Insertion ▪ Rénovation Urbaine ▪ Développement et Aménagement durable ▪ Lutte contre les discrimination et Intégration ▪ Vie Associative ▪ Santé ▪ Culture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un Conseil d'administration composé : <ul style="list-style-type: none"> – de professionnels, – De financeurs – De personnes ressources – Représentativité Institutionnelle, Thématique , territoriale ▪ Un Bureau : <ul style="list-style-type: none"> – Président Justin DANIEL (Professeur de Science Politique), Vice Présidente Mariéle IPHAINE (CUCS Lamentin), – Trésorier Anicet SOQUET, (coordonnateur médiation sociale) , – Secrétaire Bruno CARRER (Directeur GIP-GPV-FDF) – Secrétaire adjointe (Chargée de mission ACSE) ▪ Une équipe administrative : <ul style="list-style-type: none"> – Un Directeur – Une Assistante – En cours de recrutement : un chargé de mission ▪ Un réseau de personne ressources ▪ Un réseau national des Centres de ressources
--	--	---



Thématiques	Réalizations	Perspectives
<p>Evaluation des CUCS et dispositifs de la Politique de la ville et cohésion sociale et territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cycle de qualification sur l'évaluation des dispositifs de la politique de la ville en 2008 ▪ Cycle de qualification tout au long de 2010 sur l'évaluation des CUCS (3 semaines) ▪ Accompagnement spécifique démarche évaluative CUCS de FDF (Octobre 2010) ▪ Formation action aux démarches d'évaluation de l'utilité sociale (Novembre 2010) ▪ Participation à des groupes de travail spécifique (2010) ▪ Elaboration de documents méthodologiques sur l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutualisation des résultats des deux évaluations de CUCS ▪ Accompagnement , qualification ,outillage équipe CUCS et cohésion sociale et aux réflexions sur ce dispositif « laboratoire » ▪ Séminaires Thématiques : Gestion Urbaine de Proximité, Réussite Educative, Prévention et Veille, Emploi, Insertion... ▪ Groupes de travail Centre de ressources sur des thématiques spécifiques
<p>Observation territoriale dans le cadre de la cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation action à l'Observation territoriale en 2009 ▪ Formation action à l'observation territoriale dans le cadre de la Politique de la Ville en 2010 ▪ Mise à jour logiciel BABORD (COMPAS-CNFPT) ▪ Démarche d'observation sociale dans les évaluation des CUCS ▪ Appui à la mise en place de mutualisation sur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux Approches qualitatives ▪ Appui, accompagnement et qualification sur la détermination de la géographie prioritaire ▪ Formation Action au démarche de Veille sociale et territoriale ▪ Accompagnement sur la mise en place d'outils sur la Veille ▪ Appui à la mutualisation et à la



	<p>l'élaboration de données infra communales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de documents méthodologiques sur la mise en œuvre de démarche d'Observation sociale 	<p>fourniture de données infra communales</p>
<p>Politique de Jeunesse et Jeunesses en décrochage scolaire et sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cycle de qualification sur les politiques de jeunesses tout au long de l'année 2009 ▪ Elaboration d'un guide de documents de méthodologie sur la mise en œuvre de politiques de Jeunesses (2009) ▪ Accompagnement de Collectivités dans la mise en œuvre de Politiques de jeunesses (2010) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement de collectivités dans les démarches de mise en œuvre de Politiques de Jeunesses ▪ Formation et qualification sur la thématique ▪ Elaboration d'un Cahier Ville caraibe sur la Jeunesse martiniquaise ▪ Priorisation de travaux sur le repérage et l'accompagnement des jeunes en situation de décrochage sociale et scolaire
<p>Prévention de la délinquance et Veille</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cycle de qualification sur le cadre de la prévention de délinquance (2008) ▪ Formation action sur la prévention de la récidive (2008) ▪ Formation action sur la compréhension et la prévention des violences urbaines (2009) ▪ Formation action sur l'Observation territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation de Cellules de Veille à l'échelle des arrondissements ▪ Accompagnement des communes sur la mise en œuvre de Politiques de prévention de la délinquance ▪ Formation et qualification sur la prévention de la délinquance



	<p>et la Veille (2010)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation action sur la médiation sociale et les violences en milieu scolaire (2010) ▪ Animation d'une Cellule de Veille à titre expérimental sur le Nord Caraïbe (2010) ▪ Elaboration de documents méthodologiques (2010) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de documents méthodologiques ▪ Capitalisation d'expériences « mutualisation d'acteurs », « grands Frères », ...
<p>Médiation sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forum sur la médiation sociale (2009) ▪ Structuration Réseau médiation sociale en Martinique (2009) ▪ Etude sur la médiation sociale (2009) ▪ Forum 2 sur la médiation sociale (2010) ▪ Formation action sur la médiation scolaire (Rectorat 2010) ▪ Formation action sur la démarche d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale (2010) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la Structuration d'un réseau de médiation sociale et animation ▪ Formation action sur la thématique ▪ Accompagnement du Rectorat sur la professionnalisation des adultes relais et médiateurs scolaires
<p>Développement économique, emploi , insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation action sur le développement d'activités commerciales dans les opérations d'aménagement urbain (2008) ▪ Atelier d'échanges de pratiques, Emploi, insertion des jeunes : comment agir ? (2009) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au rapprochement des acteurs du développement économique, aménagement urbain et du social : vers l'insertion ▪ Appui à l'innovation sur les emploi de proximité dans le cadre du développement durable



	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation groupe de travail : Clause d'insertion (2009) ▪ Ateliers Emploi, Insertion dans le cadre de la démarche évaluative sur le CUCS de FDF (2010) ▪ Séminaire sur le développement économique territorial et l'emploi (2010) ▪ Atelier d'approfondissement démarche évaluative CUCS de FDF (2010) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation action et accompagnement sur la clause d'insertion et sur le modèle Régie ▪ Formation action et appui aux réflexions sur l'accompagnement de publics spécifiques dans le cadre des CUCS ▪ Qualification et Appui aux démarches territoriales et imitatives sociales et de proximité
<p>Rénovation Urbaine et aménagement urbain durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation action sur le développement d'activités commerciales dans les opérations d'aménagement urbain (2008) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapprochement des acteurs et actions Volets social et urbain, ▪ Appui , capitalisation d'expériences et qualification sur la Gestion Urbaine de Proximité ▪ Rencontre annuelle Antilles Guyane ▪ Engager un travail de qualification collective et d'appui avec les acteurs du logement social en Martinique en lien avec les dispositifs Politique de la ville. ▪ Publications ▪ Qualification, Appui aux dynamiques de projets intégrés



<p>Réussite éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement des acteurs de l'accompagnement à la scolarité ▪ Appui du Rectorat dans son ouverture aux partenariats (CESC 2010) ▪ Elaboration d'un Guide des dispositifs de la Réussite Educative « partagée » 2010 ▪ Ateliers de qualification sur le PRE du Lamentin 2010 ▪ Atelier Réussite Educative dans la démarche évaluative du CUC de FDF (2010) ▪ Participation aux COPIL CLAS 	<p>Mise en place de Rencontres de la Réussite Educative et Antilles Guyane</p> <p>Formation action spécifique sur le Repérage des enfants en situation de décrochage scolaire</p> <p>Appui aux démarches d'accompagnement à la scolarité et PRE</p> <p>Appui au Réseau REAAP et aux démarches parentalité</p>
<p>Lutte contre les discriminations et Intégration</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séminaire sur la lutte contre les discriminations à la lumière du contexte martiniquais (2009) ▪ Appui à la mise en place d'un Diagnostic Territorial Stratégique (2010) ▪ Appui aux démarche PRIPI (2010) ▪ Co-Animation du COPIL (DTS) 2010 avec la HALDE 	<p>CO Animation DTS</p> <p>Qualification collective des acteurs</p> <p>Appui aux démarches et acteurs</p> <p>Elaboration de documents</p>
<p>Vie associative</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement méthodologique des opérateurs sur les dispositifs Politique de la Ville ▪ Capitalisation d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement méthodologique ▪ Capitalisation d'expériences



Tableau synthétique Financement

2010	2011	2013
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 76 000 euros SGCIV ▪ 30 000 euros CDC ▪ 20 000 euros CACEM ▪ CNFPT cofinancement Formations actions spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 76 000 euros SGCIV ▪ 10 000 euros CDC ▪ 20 000 euros CACEM ▪ Co financement CNFPT Recrutement Chargé de Mission et complément manque de Financement CDC : demande de 60 000 euros au Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 76 000 euros SGCIV ▪ 60 000 euros Conseil Régional ▪ 20 000 euros CACEM ▪ Co financement CNFPT ▪ Autres communautés de Communes

I. Positionnement des Centres de ressources Politique de la ville

1.1. Genèse

Les premiers Centres de ressources qui ont émergé en 1993, étaient ceux de l'île de France et de la Région Rhône- Alpes, respectivement Profession banlieue pour le Département de Seine Saint Denis et le CRDSU. Il s'agissait d'initiatives des partenaires territoriaux, collectivités locales et Etat, pour faire émerger une fonction ressources au sein du système d'acteurs de la politique de la ville. Ils se sont surtout développés à la suite des décisions du comité interministériel des villes du 30 juin 1998 qui préconisaient de :« **Renforcer et d'appuyer les politiques locales de constitution d'expertise et de formation** ». Les Centres de ressources sont aujourd'hui 20 implantés dans 18 Régions couvrant la grande majorité des territoires en CUCS en France Hexagonale et outremer. Ils travaillent en réseau (avec le SG CIV), ce qui permet une meilleure diffusion des informations, la mutualisation d'outils, et l'identification des complémentarités au sein du réseau. Chaque centre de ressources politique de la ville est le produit d'un projet collectif et d'une histoire locale particulière. Les orientations et les actions développées répondent aux besoins exprimés par les professionnels et les institutions partenaires du centre de ressources.



1.2. Cahier des Charges¹2006 en cours de révision

-Les Centres de ressources ont un cahier des charges depuis 2006², produit du travail entre les CDR et la DIV et qui avait pour objet pour une période triennale de « ***préciser les attentes de l'Etat à leur égard et les modalités opérationnelles de coopération et de financement. Ces dispositions seront intégrées dans le projet de chaque structure, élaboré avec l'ensemble de ses partenaires*** ». Nous arrivons au terme de cette période.

-Pour mieux prendre en compte **l'évolution du contexte** (RGPP fonction ressources au sein des DRJCS, Nouvelle relation Etat/régions, Dynamique Espoir Banlieue, Délégués du Préfet, difficultés financières, révision géographie prioritaire, nouvelles contractualisations, mobilisation du droit commun ...) ce cahier des charges est en cours de révision et des concertations au niveau national et local sont en cours. Un nouveau Cadre de référence doit être validé en fin d'année 2010 par les acteurs nationaux après large concertation.

-Il faut souligner qu' un récent rapport du CGFI (**Rapport du CGEFI sur les fonctions ressources de la politique de la ville (Septembre 2009)**), confirme le bien fondé du financement par l'Etat des centres de ressources, pour leur capacité d'initiatives et de réactivité au contexte local et notamment pour alimenter la Politique de la ville au plan national « *en organisant un retour d'expériences et en constituant des terrains d'expérimentation pour cette politique, et préconise de renforcer les exigences du cahier des charges et l'approfondissement de l'effet réseau avec le SG CIV* ».

-Au niveau national sur l'ensemble des Centres de ressources, ce qui a été retenu en **terme de perception** :

*d'un coté, une capacité reconnue en matière de services rendus aux professionnels, d'animation des réseaux d'acteurs, de réactivité aux enjeux et aux évolutions de la politique de la ville, de qualité d'expertise et de publications, de l'autre une insuffisante lisibilité, des modalités de gouvernance parfois contestées ou inadaptées.

*une bonne image auprès des acteurs de terrain, plus contrastée auprès des commanditaires, avec une perception parfois critique de leur utilité (pouvant s'expliquer aussi par une certaine méconnaissance, comme le suggère une étude en cours qui souligne le contraste entre l'activité réelle du centre et les perceptions critiques de son activité par les commanditaires).

*des points de vue parfois contradictoires sur leur positionnement (pour certains élus, les CDR sont un outil de l'Etat ; pour certains représentants de l'Etat, l'importance du soutien financier accordé ne justifie pas l'autonomie affichée).

*une certaine disparité des performances des centres, voire même des difficultés pour quelques uns d'entre eux dans la période récente.

¹ Issue du groupe de travail constitué de représentants des CDR, de l'ANRU, de l'ACSE et animé par le SG CIV avec les services du SG CIV (élément de synthèse de la note préparatoire à la réunion du 28 octobre 2009 sur la révision Cahier des charges CDR)

² Pour télécharger ce cahier des charges 2006 : http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/ccharges_cdr_130906.pdf



1.3 Missions

Au regard des expériences et du Cahier des charges, les Centres de ressources ont une **mission d'information, de qualification, d'accompagnement et de mise en réseau des acteurs de la politique de la ville**. Ainsi, les grandes fonctions à rappeler telles que définies lors des Assises de la politique de la ville sont :

- la mobilisation des acteurs,
- l'apport de connaissance, notamment autour de la capitalisation d'expériences
- la création de lieux de débat public entre les différents protagonistes d'une politique publique,
- d'être un appui technique à des réseaux d'acteurs thématiques

La reconnaissance de leur utilité sur le terrain est liée à leur capacité à apporter des services aux professionnels de la Politique de la ville et à offrir des espaces de réflexion et d'échanges de pratiques communs aux différents acteurs, agents des services de l'Etat, agents des collectivités locales, agents d'organismes publics ou privés et responsables associatifs. Ils participent à la mise en œuvre de la politique de la ville et à son adaptation aux contextes locaux, font remonter les expériences, les réussites et les difficultés rencontrées. Ils sont organisés en réseau national (avec le SG CIV), ce qui permet une meilleure diffusion des informations, la mutualisation d'outils, et l'identification des complémentarités au sein du réseau.

Les centres de ressources n'ont pas pour simple fonction de proposer **des services d'information et de documentation**. Leur mission principale est de contribuer à la qualification collective des acteurs de la politique de la ville. Pour cela, ils développent des outils permettant d'observer les territoires sensibles, d'analyser les pratiques mises en place, de mettre à disposition de l'expertise et de débattre sur des sujets ou projets d'enjeux de cohésion sociale et territoriale.

Ils s'adressent aux acteurs de la politique de la ville dans leur diversité : chefs de projet, agents des services de l'Etat et des collectivités locales, agents d'organismes publics, élus locaux, responsables associatifs... et plus largement aux acteurs de cohésion sociale. Ils permettent aussi une confrontation entre acteurs de terrain et chercheurs.

L'idée est de pouvoir répondre aux problèmes qui se posent dans les territoires sensibles pour que réussissent les politiques publiques. Il s'agit de **confronter les pratiques entre tous mais aussi de produire une culture commune**.

Cela se traduit notamment par des Rencontres, séminaires, analyses d'expériences, documentation et service de questions/réponses, sont autant d'outils mis en place pour y parvenir. Les publications, les lettres mensuelles, les sites Internet créés par la majorité des centres jouent également ce rôle.

1.4 Positionnement

***Lieux de rencontres entre les acteurs institutionnels et leurs partenaires**

Les centres de ressources sont des lieux qui rassemblent élus locaux, services de l'État et des collectivités territoriales, bailleurs sociaux, responsables associatifs... Leurs actions, recherches et débats permettent les confrontations partenariales et facilitent la compréhension réciproque entre acteurs des enjeux, des champs de compétence et des limites de chacun.



Par ailleurs, les centres de ressources sont proches des réalités de terrain par leur implantation géographique qui leur permet d'avoir une connaissance approfondie des réalités locales et des systèmes d'acteurs locaux. Cette posture particulière, qu'elle soit départementale, régionale ou interrégionale, leur permet de construire une vision transversale et consolidée de ce qui se passe sur les territoires et d'être un « espace tiers » dans les confrontations et concertations entre les divers partenaires de la politique de la ville : élus, agents des services de l'État et des collectivités territoriales, bailleurs sociaux, opérateurs économiques, intervenants sanitaires et sociaux, acteurs associatifs.

***Espaces d'information, de réflexion, de débats et de production de connaissance**

Les centres de ressources proposent aux professionnels et aux élus des actions d'information et de production mutualisée de connaissances, des espaces de réflexion et de mise en débats des questions sociales, urbaines, économiques, culturelles... Ce sont des lieux de prise de recul et d'analyse collective tant sur la compréhension des réalités locales que sur les enjeux ou les conditions de mise en œuvre d'une politique de développement territorial.

À cette fin, les centres de ressources mobilisent les chercheurs dans les champs des sciences humaines et sociales. Ces derniers peuvent apporter leurs contributions à une meilleure compréhension des processus de production de l'exclusion urbaine, sociale et économique et des conditions nécessaires à la mise en œuvre d'actions de transformation de ces situations.

Par ailleurs compte tenu de leur expérience, les centres de ressources sont des lieux de veille stratégique et d'innovation sur les questions sociales et urbaines émergentes.

***Un outil de qualification des acteurs et d'animation de réseaux**

Fonction dominante des centres de ressources, la qualification des acteurs se décline de différentes manières : groupes de travail et d'échange de pratiques, cycles de qualification, journées d'étude, ateliers régionaux, animation des réseaux professionnels ou d'élus, accompagnement sur site... C'est dans la conception et le mode d'élaboration (co-élaboration, production collective) et d'animation des services proposés que s'inscrit la logique d'action « centre de ressources ».

Par ailleurs, en dépit de l'offre universitaire, des instituts régionaux de formation de travailleurs sociaux ou du CNFPT, d'importants besoins de formation restent non couverts. Les centres de ressources sont appelés à jouer un rôle en ce domaine : étude de besoins, ingénierie de cycles et de séminaires, proposition aux organismes de formations sur des besoins non couverts et, éventuellement, interventions ponctuelles.

***La capitalisation et la diffusion**

Autre fonction dominante d'un centre de ressources, liée à la première, la capitalisation est une démarche de production de connaissances à partir de l'échange, de l'expérience, puis de compilation sélective et de diffusion ciblée. La production de connaissances sollicite l'expertise, l'évaluation, la recherche. D'où l'importance d'installer des coopérations avec les chercheurs et experts.

Cette démarche se décline de différentes façons qui se conjuguent et se complètent : échanges d'expériences et de réflexion, groupes de travail avec un objectif de production



et/ou de confrontation, mise à contribution des chercheurs et experts, publications, documentation...

Leur originalité provient surtout du fait qu'ils sont portés et financés conjointement par l'Etat et les collectivités locales avec, selon les cas, la participation d'autres partenaires (universités, unions régionales HLM, délégations régionales du CNFPT, etc.). Les budgets annuels varient selon l'ancienneté et la capacité des centres à diversifier leurs financements. Les crédits inscrits dans le PAP (et délégués aux SGAR) au titre de soutien de l'Etat aux centres de ressources locaux s'élèvent à 2,5 millions d'euros en 2009, auxquels s'ajoutent des contributions de l'Acse et des préfectures de région et de département sur projets. La participation de l'Etat varie selon les centres mais il est aujourd'hui le financeur majoritaire (53% en moyenne en 2008, davantage en 2009³).

II. Retour sur expériences : Ville caraïbe a trois ans

2.1 Spécificités d'un Centre de ressources Politique de la ville en Martinique

Le Centre de ressources Politique de la ville en Martinique est issue d'un long processus. Dans un premier temps, il y a eu la mobilisation de l'Association Martiniquaise pour le Développement Social Urbain qui a fédéré un certain nombre d'acteurs dans l'émergence d'un Centre de ressources sur le modèle de ceux hexagonaux. Ensuite, c'est **le partenariat et la rencontre entre les besoins de la Communauté d'agglomération du Centre de Martinique et ses différents territoires avec les attentes de l'Etat (DIV local et national) qui ont permis le minimum d'adhésion pour sa création**. Le Centre de ressources Politique de la ville de Guyane ayant eu également un rôle d'appui essentiel au démarrage.

- Aujourd'hui, **la politique de la ville au sens stricto sensu ne concerne que les territoires prioritaires de la ville du Lamentin et de Fort de France qui possèdent tout deux : un CUCS et pour Fort de France un Projet de Rénovation Urbaine. En tout les territoires classés sont 28 à part égales 14 chacun entre ces deux villes.** Rappelons qu'il s'agit des plus grandes villes au regard de la population et que la Martinique est marquée par la petitesse de son territoire mais également par sa densité et concentration urbaine et par la progression de l'urbain sur tout son territoire. **La géographie prioritaire est réinterrogée actuellement et des dynamiques régionales sur cet enjeu sont en cours.**

Aussi, l'action du Centre de ressources porte avant tout sur les professionnels et dispositifs de la politique de la ville de ces deux territoires et notamment dans la mise en réseau, la diffusion d'information, la qualification collective entre acteurs de ces deux **territoires** (FDF, Lamentin) mais également de **différents métiers et institutions** (chefs de projets, collectivités, bailleurs sociaux, Etat, organismes indépendants, responsables d'associations, intervenants sociaux et culturels, élus, chercheurs...)

³ données actualisées en cours de collecte



L'objectif principal du Centre de ressources : Développer une fonction « ressources », confronter les points de vues, les pratiques, les analyses pour l'émergence d'une culture et qualification commune, mais également d'une meilleure lisibilité et cohérence des actions collectives.

C'est encore dans le **positionnement de tiers** dans un ensemble d'acteurs différents, qu'il y a parfois la possibilité de mieux voir les difficultés de ceux ci, des rapprochements possibles et les initiatives qui fonctionnent. Cela permet également la diffusion d'informations pertinentes et de répondre au plus près du terrain aux besoins en matière d'expertise et de formation- action. Cela permet également de faire remonter les difficultés aux niveaux adéquats de décisions. C'est cette transversalité qui permet aussi de savoir qui travaille sur les mêmes champs et les possibilités d'échanges, de mutualisation, de pratiques communes et de synergie avec la recherche. Se sont tout ces éléments de recoupement entre débats publics et aspects formatifs et mise en réseau qui font la fonction ressources de Ville caraïbe.

- **Cependant la politique de la ville ne concerne pas que ces deux territoires.** Sur de nombreuses thématiques (Prévention de la délinquance, insertion et développement économique, réussite éducative, Jeunesse...) les autres territoires et communes, (communauté d'agglomération dont c'est la compétence obligatoire), peuvent bénéficier de nombreux dispositifs spécifiques (CLS/CLSPD , FIPD, CLAS, OVV, PEL, PLIE, etc...) et également par la prise en compte par le droit commun des processus d'inégalités sociales et territoriales.

Aussi, le Centre de ressources consacre de nombreuses actions de qualification collective, de formation action, d'échanges de pratiques **entre acteurs de tout le territoire martiniquais**. La possibilité de travailler en réseau par acteurs et thématiques fait émerger un certain nombre de **perspectives entre des territoires fortement urbanisés depuis longtemps que sont le Lamentin et Fort de France et ceux dont les phénomènes liés à l'urbain et sa densité émergent.**

On peut citer notamment la possibilité d'un **travail véritablement prospectif entre des difficultés existantes depuis un certain nombre d'années dans l'urbain et des difficultés naissantes au regard de la progression de l'urbain en Martinique.** Aussi, le Centre de ressources permet un certain **transfert de compétences** du Centre vers les autres territoires « hors Centre » sachant qu'ils bénéficient de *l'effet grossissant*, due à la taille des villes.

- L'une des autres spécificités est que **la Martinique est profondément ancrée dans des difficultés différentes de celles rencontrées en France hexagonale.** S'il s'agit d'un petit territoire, les difficultés ne se traduisent pas de la même manière au regard de la culture et de la géographie. La réalité des banlieues hexagonales n'est pas la notre, notamment avec les difficultés plus criantes en hexagone de répondre aux nécessités d'intégration de personnes issues de l'immigration. Ce qui caractérise la banlieue hexagonale n'est pas forcément pertinent pour les quartiers populaires martiniquais (en terme par exemple de mixité sociale, de stigmatisation et valorisation d'appartenance...)

Aussi, l'une des spécificités mais que chaque Centre de ressources pourrait revendiquer c'est l'adaptabilité de dispositifs au contexte spécifique local.



Dans ce sens, le Centre de ressources participe à l'application et à l'adaptabilité de la politique de la ville en tenant compte de contexte spécifique (rapport avec les services de l'Etat-Collectivités, Importance des financements de l'Etat par rapport à la Région dans la politique de la ville, Département –Région avec 3 communautés de Communes et 34 communes sur un territoire de 70km sur 35 ,difficultés spécifiques dues au manque de données, importance des positionnements politiques des collectivités, contexte géo climatique, importance du chômage et notamment des jeunes, importance des addictions, importance de l'informel, décrochage scolaire et sociale des Jeunes, approche sociale, culturelle historique spécifique, interconnaissance et proximité, multi positionnement des acteurs, etc...). Ces spécificités socio culturelles notamment, permettent à moyen terme et en lien avec la recherche de pouvoir disposer de matériaux spécifiques à ajouter aux démarches hexagonales dans différents domaines.

- C'est cet ensemble de spécificités qui **permettent de percevoir à long terme la possibilité pour le Centre de ressources de faire émerger en plus de son cœur de métiers qui sont les problématiques liés aux territoires et publics les plus en difficulté, une approche plus largement « développement social local »**. Notamment en matière de prospective, d'accompagnement des politiques publiques en direction des jeunes en situation de décrochage scolaire et sociale, de développement et aménagement durable, d'économie sociale et solidaire, de démocratie participative, de gestion des risques naturels, de lutte contre les discriminations, d'intégration...

2.2 Capitalisation d'expériences sur les Actions réalisées depuis 2007

Le Centre de ressources a démarré en Décembre 2007 sans préfiguration. Le premier souci a été de **s'insérer dans un système complexe d'acteurs et de structurer cette association de professionnels d'institutions et de métiers différents**. La première année a été l'occasion de rencontrer les différents acteurs individuellement et par des actions collectives durant l'année 2008. Progressivement les actions ont rencontrées un plus grand rayonnement d'intervention, notamment par la prise en compte de thématiques transversales aux acteurs de dispositifs spécifiques de la politique de la ville et ceux du droit commun.

Les travaux collectifs ont été développés depuis en :

-Formation- action et cycle de qualification : en fonction des besoins, par exemple sur l'évaluation de la politique de la ville, prévention et compréhension des violences urbaines sur les politiques de jeunesse, sur l'Observation sociale et territoriale...

-Forum, Séminaire et Atelier d'échanges : Notamment sur la médiation sociale, sur le développement économique territorial et emploi ou encore sur les discriminations afin de faire émerger les acteurs ou encore de permettre la confrontation d'idées et le positionnement des acteurs sur des thématiques spécifiques en lien avec la politique de la ville...



-**Rencontres débat** public sur des thématiques ou à des moments faisant l'actualité (par exemple la rencontre débat sur « la politique de la ville à l'issue des événements de février et mars 2009 » ou encore Rencontre débat : « Acteurs, territoires et outils de la politique de la ville en Martinique en 2008 »). Rentrée des Acteurs 2010.

Par ailleurs en plus de ces actions collectives le Centre de ressources a pu mettre en place ou participer à un certain nombre **d'actions plus spécifiques** ou **plus individuelles** :

- **Participation ou émergence des groupes de travail** : participation à des Comités de Pilotage : CLAS, PEL, LCD, etc... mais également des groupes de travail, exemple de la clause d'insertion, sur la médiation sociale, images des quartiers populaires, Observation territoriale...
- **Mise en réseau des acteurs de la politique de la ville** : mise en place d'actions collectives, diffusion et émergence de documents favorisant un culture professionnelle commune, développement du site internet, identification et mobilisation d'acteurs...
- **Accompagnement méthodologique d'acteurs (fonction conseil)** : associations, chefs de projets, élus, collectivités locales, intervenants sociaux, chargés de mission, bailleurs sociaux et services de l'Etat... exemples : Evaluation du CUCS de Fort de France, Cellule de Veille sur le Nord Caraïbe, Accompagnement Rectorat sur les partenariats,...
- **Documentation** : mise en place progressive d'un fond documentaire, moins de mille ouvrages papiers, plus de mille électronique, développement de la documentation sur le site internet,...
- **Veille documentaire : actualités législatives expérimentales, méthodologiques , production et publication de documents** : Diffusions des appels à projets et d'offres, information sur les réformes nouveaux dispositifs, diffusion de documents méthodologiques, compte rendu, newsletters, guide méthodologiques, documents de participation, articles de fond, étude sur la médiation...

2.3 Difficultés rencontrées et points positifs ou à développer

-Difficultés et aspects critiques

L'une des premières difficultés a été de bien faire comprendre les missions du Centre de ressources aussi bien dans ses activités que par son positionnement spécifique dans un système d'acteurs existant.

Au regard de son **positionnement**, le Centre de ressources a été souvent perçu comme Association de l'Etat par les Collectivités ou comme Association des Collectivités par l'Etat, étant constitués au départ des deux en plus des autres acteurs et financés par les deux au moins au départ à la même hauteur. Aussi, il était compliqué de faire comprendre ce qu'est la politique de la ville sans qu'on demande laquelle ? Par ailleurs, le Centre de ressources par le nombre de ses acteurs de Fort de France est trop souvent considéré comme un acteur



exclusivement chargé de l'appui des acteurs de Fort de France ou encore des deux villes ayant un CUCS. Pour ce qui concerne, les acteurs de la politique de la ville et plus généralement du développement social urbain déjà approchés, ces confusions s'estompent au regard des travaux à dimension et utilité pour l'ensemble des acteurs du Département-Région (formation action sur l'évaluation, par la porte d'entrée prévention de la délinquance de même que sur l'Observation, la médiation sociale, lutte contre les discriminations, Appuis aux associations, etc...).

Une difficulté spécifique également c'est la mobilisation des élus sur des actions d'informations et qualification collective. Il arrive que des élus participent à nos travaux mais cela est encore trop rare.

Une des autres difficultés pour le Centre de ressources s'est de se positionner en tant qu'**acteur spécifique et donc de rendre son action visible**, tout en recherchant toujours à mettre en place de l'ingénierie d'actions collectives. Cela se retrouve aussi bien dans l'accompagnement méthodologique d'acteurs que dans la mise en place de lieux d'échanges, ou encore d'ingénierie de formation action. **Le Centre de ressources n'est par exemple ni un second CNFPT ni un simple Centre de documentation.** Il a un rôle **beaucoup plus global et transversale sur la qualification et l'animation d'un réseau DSU d'acteurs issus de différents organismes. Son rôle de « tiers », est de construire du lien entre acteurs, de la cohésion entre actions disparates. C'est par la multiplicité de ses activités et par son positionnement de tiers entre le niveau du terrain et celui de la prise de décision qu'il apporte sa contribution et sa plus-value de fonction « ressources » aux objectifs du Développement social urbain. C'est aussi par le lien progressif qu'il pourra établir avec la recherche qu'il pourra faire émerger également des positionnements encore plus pertinents et reconnus en matière d'innovation.**

Enfin, la question du financement a forcément des incidences sur le positionnement. Le Centre de ressources était plus marqué par le financement à même hauteur entre Etat et collectivité ce qui n'est plus le cas aujourd'hui au regard des difficultés des Collectivités. Le renforcement au regard du rôle de l'Etat est progressif, de même que les premières orientations de la révision du Cahier des Charges.

-Points positifs et à développer

En premier point positif, il faut mettre en exergue **la veille documentaire et technique**. Le Centre de ressources s'efforce de diffuser les informations pertinentes pour les différents acteurs. Cela concerne aussi bien les législations et ressources spécifiques de la Politique de la ville (Les dispositifs de la Dynamique Espoir Banlieues, les guides méthodologiques, les appels à projets,...) que les thématiques en lien avec les difficultés ou le contexte des acteurs de la politique de la ville (dispositifs de lutte contre les discriminations, appels à projet politique de jeunesse, politique de la ville et autres (rubrique appels à projet sur le site) documents méthodologiques, Plan climat énergie, thématiques culturelles, etc..., vie associative...



Cela se fait par des envois à des acteurs particuliers de ressources (guide méthodologiques, ouvrages, etc...), de documents ou encore par le biais de la newsletter ou encore du site Internet.

Il y a aussi, la **capacité de réactivité** en mettant en place très rapidement des actions collectives qui répondent aux besoins du moment : exemple de la rencontre débat sur le mouvement de février 2009, les ateliers d'échanges de pratiques sur les politiques de jeunesse, les formations actions sur la médiation sociale en milieu scolaire, les concertations ou informations mis en place au regard de l'actualité (prévention de la délinquance en milieu scolaire...). En diffusant des informations sur ce que font les autres acteurs sur les mêmes questions et sur les événements à ne pas rater dans un but de qualification collective et de réactivité des autres acteurs de la cohésion sociale.

La capacité de **mettre en réseau des acteurs différents en lien avec la recherche** sur des thématiques communes, sur des cœurs de métiers communs, sur des difficultés communes ou encore sur un territoire ou un public commun (exemple du Séminaire sur la lutte contre les discriminations...)

Le Positionnement du Centre de ressources également permet de proposer des **lieux d'interpellation réciproque dans un but de co-construction et de prise de distance pour l'innovation et de meilleures conditions de mise en œuvre des projets .**

L'approche prospective en impulsant sur des thématiques « nouvelles » ou innovante qui sont de vrais enjeux de cohésion sociale : lutte contre les discriminations, intervention auprès des jeunes les plus éloignés des Institutions, médiation sociale, rapprochement des projets urbains et du développement économique avec les questions environnementales,...

Enfin, la **capacité de faire de l'ingénierie de projets** qui répondent au plus près aux besoins de formation, d'échanges, d'accompagnement, d'expertise et de mise en réseau des acteurs, par métiers, thématique et par territoire.

2. 4 Financements et Partenariats

Le Centre de ressources est financé à hauteur de 147 euros par an. Il est financé de plus en plus fortement par l'Etat (De 55 000€ à 76 000€) qui passe de 40% en 2007 à 60% en 2010. La CACEM participe depuis la création du Centre de ressources à hauteur de 30 %. Les autres collectivités étant en difficulté financière, leurs financements est moindres que sur d'autres territoires de l'hexagone.

Le rôle historique de la Caisse de Dépôts en appui à la politique de la ville se concrétise depuis le démarrage du Centre de ressources. Elle finance le CDR a 30% et vient de signer une convention triennale au regard de nos objectifs partagés sur 3 ans à hauteur de 60 000 euros. Cependant son financement baissant à partir de 2011, il faudra reporter la part manquante de subvention sur un nouveau partenaire.



Enfin, la question de la participation dans la politique de la ville du Conseil Régional, presque inexistante jusqu'alors et a contrario des autres Régions comme sur les autres territoires, est plus large que celle du financement du Centre de ressources. La nouvelle majorité plus concernée par le fait urbain sera peut être plus impliquée. Aussi, il est à envisager à partir de 2011 de reporter la part manquante de la subvention Caisse des Dépôts sur le Conseil Régional et aussi pour mobiliser davantage cette collectivité dans nos actions. Cette subvention régionale pourrait également financer le recrutement d'un poste de Chargé(e) de mission en lien avec les compétences du Conseil Régional.

Il faudra également prendre en compte le maintien des partenariats avec des organismes comme le CNFPT qui cofinance une bonne partie des formations –action que nous mettons en place. Il faudrait aussi prendre en compte la possibilité de bénéficier de la participation de certaines communes participant à nos travaux de qualification. La question de la participation financière des publics lors de certains travaux sera également à creuser.

L'une des autres pistes pourrait être de devenir également organisme de formation pour répondre aux besoins plus spécifiques de la vie associative, même si les associations participent pleinement à nos travaux de qualification collective s'inscrivant dans les dispositifs politique de la ville.

2.5 Réseau national

Le Centre de ressources a travers les déplacements du Directeur au sein du réseau national, ainsi que dans le partage de la base documentaire et plate forme communicative de gmail , participe aux travaux et au développement du réseau national. Cela permet de partager sur les actions mais aussi sur le fonctionnement, d'avoir des grilles de lectures et des méthodes communes, de bénéficier de transfert de compétences et références, d'acquérir de la documentation, de pouvoir échanger sur les pratiques de Centre de ressources, de mutualiser sur certains outils en termes de veille documentaire.

Il reste des difficultés techniques à notre niveau (disponibilité : qui nécessiterait une personne à temps plein sur la documentation et mutualisation) pour pouvoir maximiser la veille documentaire mais au fur et à mesure, les échanges se développent avec les centres de ressources. Par ailleurs, les rencontres de réseau ont une fonction ressources non négligeables et bénéfiques au Centre de ressources.

2. 6 Statut

- Le Centre de ressources Ville caraïbe est une association, administrée par un Conseil d'administration composée de 3 collèges qui regroupent les professionnels de la Politique de la ville et les utilisateurs, les personnes qualifiées et les financeurs. Ce statut lui permet une certaine indépendance qui lui permet de jouer son rôle de médiateur institutionnel et d'espace tiers pour la cohésion des acteurs du développement social et territorial. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration lui donnent une représentativité et une légitimité au niveau thématique et territoriale.



- **Le Président actuel est Justin DANIEL**, Professeur de Science Politique à la faculté de droit de l'Université Antilles Guyane qui a été élu à l'issue de l'élection en Assemblée générale du 29 Janvier 2008.
- **Les autres membres du bureau sont :**

Le président honoraire est Antoine DORIVAL ("Ancien" de la politique de la ville)

Vice Présidente : Mariéle IPHAINE (Directrice du GIP-DSU et du Contrat urbain de cohésion sociale de la Mairie du Lamentin)

Trésorier : Anicet SOQUET (Représentant d'une Association de médiation et ESS)

Secrétaire : Bruno CARRER (Directeur du GIP : "Grand Projet de Ville de Fort de France")

Secrétaire adjointe : La Chargée de mission auprès du délégué territorial adjoint de l'ACSE



LES MEMBRES DES COLLEGES (CONSEIL D'ADMINISTRATION)

Collège N°1

Professionnels et acteurs de terrains de la politique de la ville et de la rénovation urbaine

a) des Chefs de projets en exercice :

-La Directrice du GIP-DSU (CUCS Lamentin)

Marielle IPHAINE

-Le Directeur du GIP-GPV de FDF
Bruno CARRER

-Le Directeur du CUCS de FDF

-La Référente Emploi, insertion, prévention CAESM

Mme SONGNE –PETRICIEN
(remplace Mr CABIT)

-Le Référent Insertion, Dévt éco, CCNM

Mr Dominique DESTIN

- 2 Chefs de projets CLS/CLSPD/
Prévention de la Délinquance

-Mr QUION QUION (St Joseph)

-Mme BLACODON (Ducos)

b)

- le Délégué territorial à l'ANRU

- le Délégué territorial adjoint à l'ACSE

- le Chef de service Politique de la

Collège N°2

Personnes ressources

a) 2 personnes choisies pour leur intérêt pour la politique de la ville :

Anicet SOQUET (Médiation, économie sociale et solidaire)
Sonia MAZNA (Emploi et insertion)

b) 1 personne issue de l'enseignement supérieur

Justin DANIEL
Professeur de Science Politique (UAG)

c) 5 personnes relevant des services de l'Etat ou d'organismes ayant un rôle dans la politique de la ville

Frantz LEOCADIE
Directeur de la CAF

Chantal DARDANUS
Chargée Politique de la ville (DDJS)

Collège N°3

Financeurs

Le Préfet ou son représentant

Le président de la CACEM

Le Directeur territorial de la Caisse des Dépôts

Le Directeur territorial du CNFPT



III. Projet d'actions 2011-2013

Les éléments suivants sont des axes de travail et des thématiques qui sont des perspectives à réaliser sur ces trois années. Le Centre de ressources doit d'abord s'adapter aux exigences de l'actualité de la politique de la ville et de la réalité sociale des territoires prioritaires.

le Centre de ressources devra accompagner l'application progressive et le développement des dispositifs et renforcement des CUCS, PRU, CLS et PRE. L'Actualité est celle de l'évaluation des CUCS en 2010 et 2011 : nouvelle contractualisation et renégociation de la géographie prioritaire.

3.1. Thématiques :

➤ Evaluation de la Politique de la Ville et Observation des territoires :

Réalisations :

- Le Centre de ressources a déjà ouvert ce chantier qui est sa priorité dans le contexte actuel. L'une des premières actions de qualification a été la mise en place d'une formation action sur l'évaluation de la politique de la ville avec l'un des consultants qui a développé une expertise reconnue en matière d'évaluation des dispositifs. Cette formation action a permis d'engager la réflexion collective sur l'évaluation et le consultant à laisser la possibilité d'être interpellé sur des questions en lien avec l'élaboration du Cahiers des charges de l'évaluation des CUCS.
- Dans le même sens, le Centre de ressources s'est efforcé de réaliser des documents supports à ces actions et de diffuser des documents méthodologiques, tels que des ouvrages d'auteurs ou encore des guides de la DIV.
- En 2010, est arrivée l'échéance de fin de CUCS et la mise en place d'avenant annuel jusqu'en 2014. Ainsi, les deux villes ont élaboré un programme d'évaluation de leurs CUCS. Le Centre de ressources s'est positionné en appui des démarches respectives en apportant des éléments de mutualisation et de qualification.
- Ainsi, il a mis en place trois formations action sur l'Observation territoriale afin de former au mieux les équipes des CUCS et les acteurs de cohésion sociale pour alimenter les diagnostics, le pilotage et l'évaluation et ainsi permettre d'avoir une meilleure connaissance des évolutions et des dynamiques en place sur les territoires prioritaires et les publics en difficulté.
- Il a été programmé également en 2010, un Cycle de qualification collective sur l'évaluation des CUCS qui a permis un appui méthodologique tout au long de l'année. Passant d'apport sur les enjeux et d'apport formatif sur la mise en œuvre de l'évaluation des CUCS dans la démarche d'élaboration des nouveaux projets de cohésion sociale et urbaine, ensuite en approfondissement d'axes ayant pu émergés, puis en proposant des ressources pour l'élaboration des nouveaux contrats de cohésion sociale et urbaine.



- Par ailleurs, un travail spécifique a pu être élaboré en accompagnement de l'évaluation du CUCS de Fort de France en proposant des Ateliers Evaluatifs et Prospectifs sur des entrées et enjeux de cohésion sociale. Ces Ateliers étaient animés par un expert et un sociologue.

Perspectives :

- Le Centre de ressources garde ses deux thématiques comme des priorités. Ainsi, sur ces trois années il envisage de développer des formations actions spécifiques en directions des différents acteurs concernés et de fournir toutes les ressources possibles pour l'émergence d'une culture commune sur l'évaluation. Cela se traduira par des Séminaires thématiques organisés en partenariat avec le CNFPT tel que sur la Gestion Urbaine de Proximité, la Réussite éducative, la prévention et la Veille sur les quartiers, le soutien aux dynamiques locales, l'insertion, ...et la possibilité de faire émerger des groupes de travail spécifiques et des mutualisations sur des enjeux communs aux territoires prioritaires de Martinique.
- Le Centre de ressources ayant initiée une formation action à la démarche évaluative de l'utilité sociale et solidaire des acteurs de terrains et notamment de la médiation sociale
L'objectif est sur le long terme de pouvoir accompagner les structures sur leur démarche en partenariat avec le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) et France Médiation.
- Enfin, à plus long terme, l'idée de développer un Observatoire des territoires pourrait se concrétiser au regard des besoins exprimés par les acteurs. Pour le moment, il existe plusieurs démarches disparates. Aussi, le Centre de ressources pourrait avoir dans ce domaine un rôle d'Observatoire des Observatoires Politique de la ville dans un premier temps en trouvant les mutualisations possibles et en appuyant les démarches respectives.
- En attendant l'internalisation éventuelle au Centre de ressources de la fonction Observation quantitative, il existe un besoin important au niveau des acteurs d'être accompagnés sur la mise en place de démarche d'Observation qualitative et de la fonction de Veille sur les territoires.



➤ Réussite Educative

Réalisations

- Le Centre de ressources a déjà ouvert ce chantier en travaillant notamment sur l'accompagnement à la scolarité (accompagnement des opérateurs sur le CLAS), l'appui à la formation des référents CESC (Formation et élaboration d'un Guide des Dispositifs de Réussite Educative partagée), la qualification des médiateurs scolaires et l'accompagnement des démarches de PRE.

Perspectives

- Pour les 3 années qui viennent l'objectif est de mettre en place des rencontres de la réussite éducative qui permettent l'échange de pratiques entre les acteurs de la Réussite éducative des territoires en PRE mais plus généralement sur cette thématique (équipe RE, Rectorat, référent établissement CESC, responsables associations et autres acteurs en appui...). Ces rencontres pourraient se faire progressivement avec des échanges avec la Guadeloupe et la Guyane.
- Les thématiques sur lesquelles un travail avec les collectivités, l'Etat et les associations devrait se mettre en place : Repérage des enfants en décrochage scolaire, accompagnement collectif et individuel, partenariats dans la prise en charge,...
- La question de la parentalité sera progressivement abordé également avec le REAAP. Un projet d'expérimentation de groupes de paroles et d'animation, d'actions d'implication des parents à la scolarité des enfant est en cours et accompagné par le Centre de ressources. Il s'agira également de développer des outils et publications en la matière. Par ailleurs, des partenariats sont construit avec le Rectorat sur les programme de formation des équipes éducatives mais plus largement sur la qualification collective des acteurs de réussite éducative. L'un des objectifs du Centre de ressources étant de pouvoir faire émerger des liens entre éducation populaire- éducation nationale- parentalité à travers notamment tous les dispositifs de la Politique de la ville et ceux du droit commun.

➤ Politique de Jeunesse

Réalisations

- Le Centre de ressources a déjà ouvert ce chantier. En mettant notamment en place un Cycle de qualification sur les politiques de jeunesses durant l'année 2009. Ce cycle de qualification a regroupé sur plusieurs actions des élus, chefs de projet collectivité et Etat, responsables d'associations, acteurs politique de la ville sur différents sujets transversaux sur les politiques de jeunesses. L'idée était de proposer des éléments d'apports sociologiques mais également de permettre l'échanges d'expériences et la mise à disposition d'outils et méthodes en matière de mise en œuvre de politiques de Jeunesses.



- Il en est sorti un guide méthodologique et des outils de capitalisation sur les politiques de jeunesse.
- Le Centre de ressources participe à des travaux d'Instances pilotes sur les questions de Jeunesses (Notamment le Conseil Départementale à la Jeunesse, les COPIL de la DDJS, la démarche projet du Conseil Régional,...)

Perspectives

- La thématique de la Jeunesse en situation de décrochage impute directement la cohésion sociale martiniquaise et se révèle être un symbole de la fracture actuelle. Elle apparaît ainsi comme priorité des CUCS et mérite un renforcement de sa prise en compte dans le cadre plus global des projets de cohésion et de développement local. Ainsi, le Centre de ressources accompagne la mise en place d'un Projet Régional de Jeunesses et participe à des travaux portés par les Institutions chargées des questions de Jeunesses. Il veut désormais se positionner plus généralement dans l'accompagnement des collectivités à la mise en œuvre de leur Politique de Jeunesse et notamment celle en décrochage sociale ou scolaire.
- Une autre perspective est de continuer l'action des ateliers d'échanges de pratiques sur les questions de Jeunesses en les rendant permanents et en mobilisant des personnes ressources et experts. Notamment en inscrivant ces ateliers sur des questions d'actualités telles que : Quelles cultures dans les quartiers populaires ?, les réussites et talents des quartiers, les équipements, le développement d'activités dans les quartiers populaires, la question de l'éducation partagée, les addictions, la sexualité et les questions de genre, la prévention de la délinquance juvénile..
- Par ailleurs, l'effort de capitalisation d'expériences sur les politiques de jeunesses va être renforcé en laissant une large place pour cette thématique transversale dans la publication trimestrielle d'une revue d'articles de fond : les Cahiers de Ville caraïbe. La question de la jeunesses martiniquaise sera le sujet spécifique du prochain cahier.

➤ Prévention de la délinquance et sécurité

Réalisations

- Le Centre de ressources a déjà ouvert ce chantier. En mettant en place des formations actions et des cycles de qualification en la matière mais également en animant des groupes de travail spécifiques.
 - Cycle de qualification sur le cadre de la prévention de la délinquance 2008,
 - Journée de formation action sur la prévention de la récidive 2008,
 - Formation action sur les violences urbaines 2009, Observation sociale et entrée « tranquillité publique » 2010,
 - Démarche évaluative du CUCS de FDF entrée Prévention et Veille 2010,
 - Animation Cellule de Veille Nord Caraïbe 2010,
 - Formation action sur la médiation sociale et les violences en milieu scolaire 2010,...



Perspectives

- Les attentes sont toujours réelles. Ainsi, le Centre de ressources pense développer des formations actions en direction des professionnels mais également des élus.
- Il est également programmé des groupes de travail pour faire émerger des productions en la matière. En commençant notamment en 2010 par des groupes de travail sur les violences urbaines. Il reste un travail important à développer notamment en matière de besoins spécifiques de formation mais encore en matière de mise en réseau des acteurs au niveau régional et par arrondissement. Le Centre de ressources reste un appui méthodologique pour la mobilisation des coordonnateurs de dispositifs tels que les CLS/CLSPD/ Stratégies territoriales et de médiation sociale. Il a commencé en 2010 en rapport avec les sous préfets la mise en place d'espaces de mutualisation sur la prévention de la délinquance par arrondissement et agglomération regroupant à ces échelles et par thématiques tous les acteurs voulant s'impliquer sur cette question. Dans ce sens est en cours l'expérimentation d'une Cellule de Veille sur le Nord caraïbe co animée par le Centre de ressources.
- Le Centre de ressources pourra accompagner les communes dans la mise en œuvre des politiques de prévention de la délinquance, en apportant des méthodologies adaptées aux territoires.

➤ **Médiation sociale**

Réalisations

- Le Centre de ressources a ouvert ce nouveau chantier en 2009. En proposant un premier forum sur la médiation sociale et en lançant une première étude sur la médiation sociale (Etat des lieux et perspectives) et en mettant en place un groupe de travail au sein du Centre de ressources.
- Il a déjà élaboré deux formations actions en 2010 sur la médiation sociale en milieu scolaire et sur la démarche d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale (130 adultes relais et médiateurs scolaires).
- Il a également élaboré un document mettant en exergue les besoins en matière de formation, appui aux agents de médiation sociale en milieu scolaire.

Perspectives

- Aujourd'hui, le Centre de ressources veut contribuer à la structuration et à la qualification du réseau de la médiation sociale en Martinique. Par ailleurs, il doit rester un appui aux dispositifs d'accompagnement des adultes relais en termes d'échanges de pratiques, orientations... Le Centre de ressources proposera des formations actions en complément de l'existant à l'intention des acteurs de la médiation sociale et dans l'objectif de structuration de réseau.



➤ **Développement économique et insertion**

Réalisations

- Le Centre de ressources a déjà pu contribuer à la mise en place d'une formation action sur le développement d'activités commerciales dans le cadre de l'aménagement urbain, Il a participé à un groupe de travail sur la clause d'insertion dans le cadre de l'ANRU , ainsi que la mise en place spécifique d'un atelier sur l'emploi et l'insertion des jeunes.
- Il y a un enjeu important pour le Centre de ressources de rapprocher et de qualifier les acteurs et les actions entre projets urbains et projets économique et emploi, dans ce sens, un Séminaire sur le développement économique territorial et l'emploi a été organisé en 2010.
- Le Centre de ressources a également mis en place un Atelier spécifique d'approfondissement sur l'évaluation du CUCS sur cette thématique.

Perspectives

- Il reste donc tout un champ à développer notamment sur le développement d'activités (équipements, services publics dans les quartiers populaires, dispositifs d'incitations ZFU, ZRDU, etc...). Le positionnement des dispositifs d'insertion au regard des grands documents de prospectives (Agenda 21 ou SMDE, etc...), les métiers du développement durable et de la gestion de crise et risques, l'accompagnement spécifique des habitants des quartiers populaires, la clause d'insertion, l'économie sociale et solidaire, l'*empowerment* dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville...

➤ **Rénovation urbaine**

Réalisations

Le Centre de ressources a ouvert ce chantier en organisant une formation action sur le développement d'activités commerciales dans le cadre des opérations d'aménagement urbain. Le Centre de ressources n'a pas pu développer davantage des actions dans ce cadre.

Perspectives

- Les enjeux actuels sont de faire se connaître et se rencontrer davantage et favoriser l'interpellation réciproque des acteurs de l'urbain et du volet social. Il y a également la possibilité d'accompagner des dynamiques de projets intégrés.
- Il existe également un enjeu de mutualisation d'expériences sur l'urbain à l'échelle caribéenne. Ainsi, le Centre de ressources pourrait structurer cette mise en réseau autour d'un évènement annuel d'échanges de pratiques. Il pourrait également accompagner et capitaliser l'expérience autour du projet d'éco quartier de Bon air et rendre diffusable aux autres territoires.



- Par ailleurs, il pourra appuyer la production d'articles de fonds sur les pratiques professionnelles en la matière en Martinique (Cahiers de Ville caraïbe).

➤ **Aménagement et développement durable des quartiers populaires**

- Le Centre de ressources souhaiterait porter son action dans la mise en exergue de l'interaction entre développement durable et politique de la ville. De nombreux principes sont communs : diagnostic partagé, méthodologies de projets intégrés, transversalité, multi dimension, évaluation, participation des habitants, approche de la proximité, etc....
- Cela pourrait se faire notamment sur l'échanges de pratiques et la qualification collective sur l'aménagement durable, les éco quartiers et la méthodologie de projet. Mais plus globalement en montrant concrètement les possibilités d'interactions : développement durable et insertion, aménagement urbain et développement durable, Agenda 21, Plan Climat Energie et CUCS ?
- Ainsi, cette thématique pourrait être mis en place en lien avec la rénovation urbaine notamment et en partenariat avec la Direction du Développement durable et l'ADEME. Le Centre de ressources Ville caraïbe pourrait ainsi être force d'interpellation et de capitalisation d'expériences sur l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales dans le cadre du développement durable. Une commande de l'ADEME au Centre de ressources a ainsi été lancé dans ce sens.

➤ **Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances et des « places »**

Réalisations

- Le Centre de ressources a déjà ouvert ce chantier. En mettant en place un premier séminaire pour bien définir les concepts, identifier et présenter les acteurs en charge de cette question. Aujourd'hui, le Centre de ressources appuie les démarches en la matière notamment les diagnostics et outils de connaissances et d'actions sur les phénomènes existants en la matière.

Perspectives

- Il pourra ainsi lancer des études spécifiques sur les quartiers populaires et appuyer les démarches des acteurs. Un projet d'étude sur la question de des logiques communautaires à partir de l'entrée territoire est en cours notamment avec une Co animation d'un Comité de Pilotage porté par la Préfecture. Par ailleurs, l'appui à la mise en place de diagnostics territoriaux et d'un plan d'action (ACSE-HALDE) en partenariat avec les CUCS seront des objectifs à atteindre pour le Centre de ressources.



➤ **Santé**

- Le Centre de ressources n'a pas encore travaillé sur cette thématique. En revanche il a déjà pu accompagné des acteurs de prévention des addictions. Il n'existe pas encore de démarche d'Atelier Santé Ville sur les territoires prioritaires. Le travail du Centre de ressources pourrait être donc d'initier ces démarches auprès des acteurs de Fort de France et Lamentin en les rapprochant des associations déjà en place. Il y a par ailleurs des actions de médiation en direction du secteur de la santé à promouvoir ainsi que de l'accompagnement sur des actions de préventions spécialisées (addictions).

➤ **Logement**

- Le Centre de ressources n'a pas encore ouvert ce chantier. Il s'agit comme l'emploi d'une thématique encore plus complexe qu'ailleurs notamment du fait du manque de production de logement social. Ainsi un récent rapport sur la RHI dans les DOM faisait état des difficultés spécifiques sur le logement en Martinique. Le Centre de ressources pourra accompagner les acteurs de ces questions notamment sur la question de l'accès au logement mais aussi sur les parcours résidentiels et sur la gestion et la participation des habitants dans les Ensemble de logements sociaux.
- La thématique transversale de gestion urbaine de proximité devrait être abordée déjà en recensant les pratiques existantes et en capitalisant celles-ci mais également en permettant aux acteurs coordonnateurs de se former et d'échanger sur cette problématique. Ce travail a commencé au niveau de la démarche évaluative sur le CUCS de Fort de France.

➤ **Vie associative**

Le Centre de ressources veut développer des actions en direction des acteurs associatifs. Notamment en continuant de mettre en réseau les associations et les structures d'appui avec les autres acteurs de la politique de la ville mais également en développant une offre de service spécifique en matière de capitalisation d'expériences, formation action, documentation, publication,...sur le développement social et urbain.

➤ **Culture dans les quartiers populaires**

Le Centre de ressources veut accompagner et faire se développer les actions culturelles dans les quartiers populaires. En initiant des ateliers d'échanges de pratiques sur ce thème, en accompagnant des porteurs de projets également. L'un des projet en cours est de mettre en place puis de pérenniser une rencontre annuelle « Images des quartiers populaires », et d'en faire un véritable festival créatif autour de l'urbain et notamment des habitants des quartiers populaires.



3.3 Modalités d'actions

Le Centre de ressources Ville caraïbe propose depuis sa mise en place des activités « ressources » en adéquation avec la programmation prévisionnelle annuelle arrêtée par le Conseil d'administration :

- De l'ingénierie de formation et des formations action, des cycles de qualifications, des échanges de pratiques, de la capitalisation d'expériences
- de la publication, de la documentation, de la diffusion d'information.
- La mise en réseau de compétences, par thématiques, territoire, projets.
- Des rencontres entre acteurs d'Institutions différentes avec des chercheurs, de l'animation de débats publics

Par ailleurs, le Centre de ressources propose également :

- de l'animation et participation à des groupes de travail et travaux collectifs.
- des prestations d'accompagnement spécifique : tel que des diagnostics territoriaux, de l'aide et accompagnement à l'élaboration de politiques de cohésion sociale et territoriale.

Enfin, pour les prochaines années, le Centre de ressources veut proposer :

- une fonction « **conseil à la mise en œuvre** » notamment en se spécialisant sur certaines entrées, en se formant en recrutant, et en mettant à disposition des experts en conséquence : démarche évaluative, participation des habitants, Intégration et insertion des jeunes, Politiques de jeunesse, prévention de la délinquance, ingénierie de formation en direction des adultes relais, Veille sociale, financements européens...
- Une **dimension coopération renforcée** avec les autres départements Guadeloupe, Guyane et également des autres îles caraïbes sur les enjeux de cohésion sociale et territoriale : échanges de pratiques, qualification collective, mutualisations ...

3.4. Publication

Le Centre de ressources propose des lettres d'information électronique, des fiches d'expériences, des guides méthodologiques et un espace de partage sur Internet. Il est en train de développer progressivement la mise en place de publication et d'études traitant plus en profondeur les thématiques. Ainsi, est en cours une étude sur la médiation sociale et une revue trimestrielle d'articles de fond: les Cahiers ville caraïbe (prévue en Décembre 2010). Par ailleurs, l'élaboration de fiches d'expériences va se développer.

3.5. Documentation

Le Centre de ressources a une politique progressive d'achat et de collecte de document. Par ailleurs le Site Internet propose de plus en plus de ressources. Le site Internet est voué à devenir un espace de plus en plus sophistiqué pour la mise en place d'échanges et d'interactions pour le partage de données, de documents et d'actualités.



3.6. Ressources Humaines et Organisation Interne.

- Le Centre de ressources comprend des membres de droit du Conseil d'administration et des membres élus. Une équipe de Bureau a été élu. Aujourd'hui, l'équipe administrative est composée de deux salariés : un Directeur et une assistante polyvalente. Ceux-ci s'appuient sur les membres du conseil d'administration et sur des personnes ressources pour la nécessaire co-construction des projets.
- Les réunions de bureau impulse et valide les orientations de l'équipe administrative qui elle-même essaye autant que faire se peut de s'appuyer sur les membres du bureau pour co- construire les actions collectives. Cela se fait de manière collégiale mais aussi cela peut se faire avec des « co- pilotes » selon les thématiques.
- Par exemple comme personne ressource au regard de l'équipe actuelle du bureau et du Conseil d'administration sur lesquelles l'équipe administrative peut s'appuyer :
 - Sur la lutte contre les discriminations et plus généralement sur la question sociale : Justin DANIEL en tant que Professeur de Science Politique et chercheur dans ce domaine.
 - Sur les CUCS/ la Réussite éducative : Marièle IPHAINE en tant que Directrice du CUCS du Lamentin/ et du PRE, de même le Directeur du CUCS de Fort de France.
 - Sur la rénovation urbaine : Bruno CARRER en tant que Directeur du GIP-GPV de FDF et Le Directeur de la Caisse des Dépôts
 - Sur l'action de l'ACSE : la chargée de mission auprès du Délégué adjoint ACSE
 - Sur l'emploi : Sonia MAZNA, représentante de FACE Club Entreprises, Bruno SOREL, représentant de CAID, Dominique DESTIN, Directeur du PLIE de la CCNM, La chargée de mission de l'espace Sud sur l'emploi et insertion,
 - Sur la médiation sociale et l'Economie sociale et solidaire: Anicet SOQUET en tant que coordonnateur de MEDIADOM
 - Sur la prévention de la délinquance : Sandra BLACODON – MITRAIL (Coordonnateur Prévention de la délinquance Ville de DUCOS) et Pascal QUION QUION (coordonnateur prévention et politique de la ville à Saint Joseph)
 - Sur la culture : Serge VERT PRE : chargé de mission DRAC- Politique de la ville
 - Sur la Jeunesse : Chantal DARDANUS : Chargée de mission DDJS-Politique de la ville

Sur tout le champ de la politique de la ville : Les Délégués du Préfet au Conseil d'administration, ils seront des partenaires importants.



- **Cependant, pour une bonne évolution de l'activité du Centre de ressources, la répartition des tâches pourrait impliquer le recrutement d'un chargé de mission.** Cela pourrait se faire au regard de notre montée en puissance et du développement de nos partenariats.

En termes d'organisation cela pourrait se traduire par la configuration suivante :

- Un poste de Directeur : pour l'approche stratégique, le pilotage et l'impulsion des projets, la mise en réseau, l'animation et le suivi des travaux, les partenariats ;
- Un poste de Chargé de mission : pour le suivi des projets, l'accompagnement des acteurs, le lien avec la recherche et la capitalisation d'expériences, l'élaboration de documents, l'animation de groupes de travail ;
- Un poste d'assistant : travail administratif, le secrétariat, le suivi des fournisseurs et comptables, l'accueil des publics et la documentation

Enfin, outre la participation des membres du Conseil d'administration et de personnes ressources pour l'impulsion et la co-construction de projets de mutualisation, le Centre de ressources, doit recourir à **des intervenants extérieurs**, en fonction de leur expertise, sur les champs de la formation (RE, RU, PV, Etc...) ou pour des compétences spécifiques (communication, comptabilité, etc..)

Dans le cadre de la vie démocratique d'une association, le travail du bureau et du conseil d'administration qui sont des groupes de travail à eux seul, devra être valorisé et des groupes de travail en interne plus spécifiques pourraient voir le jour. Par ailleurs, un système d'adhésion de villes pourrait être envisagé.

Enfin, le Centre de ressources devrait pouvoir développer des démarches de coopération avec des réseaux caribéens d'acteurs de compétences et ne devrait pas limiter ses échanges de compétences aux réseaux de France Hexagonale.

Ce document qui présente une démarche si elle est partagée par les membres du Conseil d'administration et par les acteurs de la Politique de la ville devrait permettre au Centre de ressources d'innover, d'échanger, de mutualiser de manière efficace, efficiente et pertinente dans l'accompagnement des politiques publiques de cohésion sociale et territoriale et pour le bien être des populations concernées.